

Le Comité Départemental contre les Maladies Respiratoires

Le Comité Départemental contre les Maladies Respiratoires de Seine-Maritime appartient à la fondation du souffle contre les Maladies Respiratoires qui est une association type loi 1901, créée en 1916 par Léon Bourgeois (Prix Nobel de la Paix en 1920), pour soigner les « Poilus » gazés dans les tranchées. Le Comité National contre les Maladies Respiratoires est reconnu d'utilité publique dès sa création.

Son histoire s'est longtemps confondue avec celle de la Tuberculose, mais l'association a su évoluer avec les priorités de santé publique. C'est ainsi que le « Comité National d'assistance aux anciens militaires Tuberculeux » créé en 1916 est devenu : « Fondation du souffle contre les Maladies Respiratoires ».

Sa mission : la promotion de la santé respiratoire et la protection du Poumon. Son ennemi public N°1 : le Tabac.

La fondation est entièrement indépendante et fonctionne exclusivement grâce à la générosité de nombreux donateurs. Une activité qui s'organise quotidiennement autour de 3 axes de travail majeurs, relayée par un réseau dynamique de Comités Départementaux contre les Maladies Respiratoires.

Si vous souhaitez contribuer à ses actions, vous pouvez adresser vos dons au :

Comité Départemental Contre les Maladies Respiratoires

Monsieur le Professeur Georges NOUVET

**HOPITAUX DE ROUEN – LOCAUX ADIR ASSOCIATION – 147 AVENUE DU
MARECHAL JUIN – 76230 BOIS-GUILLAUME**

Dans notre région, le comité départemental est présidé par M.

le Pr NOUVET. Grâce à vos dons, le Comité Départemental de Lutte contre les Maladies Respiratoires peut :

Aide sociale aux malades

- Faire face aux besoins immédiats, répondre aux situations d'urgence et en attente d'une prise en charge régulière..
- Soit avec l'aide des travailleurs sociaux soit avec l'aide d'autres structures associatives, le C.D.M.R. intervient par le biais d'un soutien financier auprès des personnes qui souffrent de maladies respiratoires, trop souvent confrontées à des situations de précarité.

Soutien à la recherche scientifique en Pneumologie

- Depuis 1970, plus de 600 travaux de recherche médicale en Pneumologie ont pu être financés par le C.N.M.R, grâce au soutien de ses donateurs, dont l'industrie pharmaceutique, pour un montant de plus de 6 millions d'euros.
- Depuis 1994, le Conseil Scientifique a choisi de privilégier la recherche clinique, traditionnellement le parent pauvre de la recherche médicale, permettant un bénéfice rapide et direct pour les malades.

Information et prévention du grand public et des patients sur les maladies respiratoires et leurs facteurs de risque

- Un programme « Objectif Ecole sans Tabac » piloté par les Comités Départementaux et destiné à assurer l'application de la loi Evin dans les établissements scolaires. Information et éducation du grand public et des patients.
- Un site Internet : www.lesouffle.org
- La participation à des Journées Mondiales de sensibilisation en particulier : Journée Mondiale de la Tuberculose, Journée Mondiale de l'Asthme, Journée Mondiale sans Tabac, Journée Mondiale de lutte contre la B.P.C.O .
- L'édition de brochures grand public et patients.
- La mise en place d'une école de l'asthme

